

La responsabilité juridique des personnels soignants

Ce contenu saura s'adapter à vos contraintes en termes de contenu, durée, séquençement, modalités... De ce fait, ce n'est pas un programme de formation.

L'exemple fourni ci-dessous est d'une durée de : 7,00 heures.

OBJECTIFS

Comprendre les textes réglementaires et législatifs régissant l'exercice de la profession soignante.
Identifier les risques juridiques liés à l'exercice professionnel et savoir s'en prémunir dans sa pratique quotidienne.

DESCRIPTION

INTRODUCTION

- Présentation du formateur, du programme et des objectifs
- Positionnement des stagiaires : questions, attentes, difficultés
- Evaluation préformation

CONTENU

LES PRINCIPES DE LA RESPONSABILITE

- Le système juridique français
- Les sources du droit
- Responsabilité punitive / responsabilité réparatrice

LES EXIGENCES DE LA LOI DU 4 MARS 2002

- Origine de la loi, généralités de la loi relative aux droits des malades
- L'information du patient
- L'expression de la volonté du patient
- Le refus de soins
- La personne de confiance
- Le dossier médical (y compris le dossier de soins)
- L'accès direct au dossier du patient

LE SECRET MEDICAL

- Droit au respect de la vie privée et du secret des informations
- Signalement et secret professionnel

LA COMPETENCE DES INFIRMIER(ERE)S

- Rappel des règles professionnelles
- Les actes professionnels et exercices de la profession d'infirmier
- Le contenu du dossier de soins
- Code civil et code pénal

LES SOIGNANTS ET L'EQUIPE MEDICALE

- La délégation de compétences
- Les prescriptions
- Le secret partagé
- L'obligation de surveillance

LES RISQUES INFECTIEUX : RESPONSABILITES ET ALERTES

- Responsabilité et conséquences en cas de faute
- La notion de faute
- Le tripode de la responsabilité

LE DROIT DES PATIENTS EN FIN DE VIE ET DIRECTIVES ANTICIPEES**BILAN DE LA FORMATION**

- Tour de table : retour des stagiaires au regard des objectifs présentés
- Evaluation post formation

PUBLIC

Professionnel(le)s de santé

PROFIL DU / DES FORMATEUR(S)

Juriste spécialisé dans le droit des établissements sanitaires et médico sociaux